



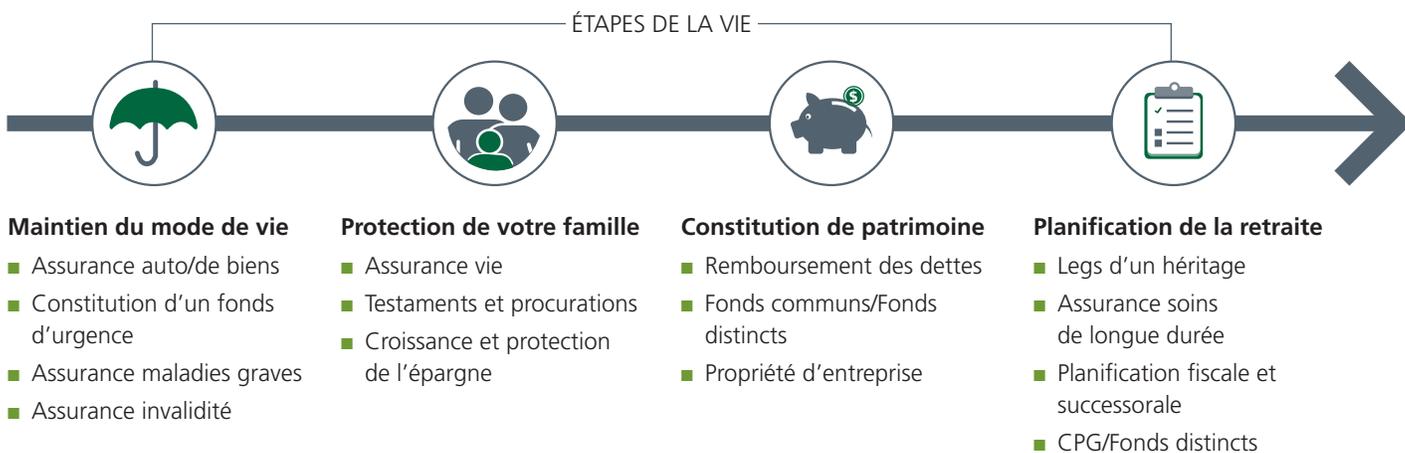
ASSURANCES INVALIDITÉ ET MALADIES GRAVES

Avez-vous un plan pour protéger votre avenir?

De nombreux jeunes Canadiens tiennent pour acquise leur santé, croyant que la maladie et les accidents n’arrivent qu’aux autres. Cependant, vous avez beaucoup à perdre si vous avez un problème de santé grave.

Le mode de vie dont vous jouissez aujourd’hui – maison, auto, technologie, vacances – pourrait être mis en péril. Planifiez dès aujourd’hui pour faire en sorte qu’aucun obstacle ne vous empêche d’atteindre vos objectifs et de réaliser vos rêves.

Quelle place les assurances maladies graves et invalidité occupent-elles à chaque étape de votre vie?



Cela pourrait vous arriver!

Nul n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie. Le tableau ci-dessous¹ montre la nature des invalidités et des maladies graves pour lesquelles certains de nos jeunes clients ont présenté des demandes d'assurance invalidité (AI) et d'assurance maladies graves (AMG).

Profession	Type de demande	Date de règlement	Raison de la demande	Âge au moment de la demande	Prestation versée (\$)
Menuisier	AI	2001	Fatigue chronique	36	695 971*
Technicien en génie	AI	2003	Blessure au dos	29	420 600*
Employé de bureau	AMG	2014	Sclérose en plaques	35	100 000
Infirmière	AI	2007	Neuropathie périphérique/ténosynovite	34	74 030*
Directeur artistique	AI	2005	Anévrisme cérébral	32	204 807*
Auxiliaire familiale	AMG	2014	Cancer	35	100 000
Hygiéniste dentaire	AI	1998	Dépression majeure	37	476 198*
Infirmière	AMG	2014	Insuffisance rénale	29	25 000
Professionnel de la santé	AI	1994	Cancer, VIH+	33	222 200*
Propriétaire d'entreprise	AMG	2014	Crise cardiaque	30	200 000
Couvreur	AI	2003	Accident, fracture compliquée	32	338 280*
Conseiller financier	AMG	2014	AVC	33	250 000

* Payé à ce jour en mars 2015. À titre indicatif seulement.

¹ Exemples tirés de la base de données des demandes de règlement liées aux contrats d'assurances invalidité et maladies graves individuelles non résiliables de Manuvie en mars 2015.

Agissez dès maintenant!

Demandez à votre conseiller comment inclure l'assurance invalidité et l'assurance maladies graves à vos plans financiers.

Vous voulez en savoir davantage?
Communiquez avec votre conseiller
de Manuvie dès aujourd'hui.



Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.